



ᐃᐱᐅᐱᐅ ᐅᐱᐱᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐱᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ  
UTILITY RATES REVIEW COUNCIL OF NUNAVUT  
IGLUIN AULATJUTITIGUN AKITUTILAANGINNUT KATIMAYIIT NUNAVUNMI  
CONSEIL D'EXAMEN DES TAUX DES ENTREPRISES DE SERVICE DU NUNAVUT

## *Message du Conseil d'examen des taux des entreprises de service*

La Société d'énergie Qulliq (SÉQ) a déposé une demande de permis pour un projet majeur auprès de sa ministre responsable. Le projet vise à moderniser le réseau de distribution d'électricité afin de relier la nouvelle centrale électrique de Cambridge Bay à la localité. La SÉQ construit actuellement une nouvelle centrale électrique qui devrait être opérationnelle en 2029. Les améliorations proposées au réseau devraient être achevées d'ici l'exercice 2029-2030.

Dans sa demande, la SÉQ explique qu'elle a évalué plusieurs options pour relier la nouvelle centrale au réseau existant. L'objectif principal consistait à choisir l'option qui réduirait les pertes d'énergie et maintiendrait une tension stable sur l'alimentation.

Le projet prévoit la construction d'un nouveau poste au nord de Cambridge Bay, l'installation de nouveaux transformateurs et l'ajout de nouvelles lignes électriques. Celles-ci relieront la nouvelle centrale électrique au poste et le relieront aux lignes électriques existantes de la localité, au moyen de lignes aériennes et de câbles souterrains. Selon la SÉQ, ces améliorations permettront d'approvisionner Cambridge Bay en électricité de manière sûre, fiable et abordable, et faciliteront le fonctionnement de la nouvelle centrale.

Le cout total des améliorations est estimé à 11 567 000 \$. Cette dépense ferait augmenter les besoins en revenus d'environ 946 000 \$, ce qui se traduirait par une majoration tarifaire de 0,46 cent/kWh à la grandeur du territoire. La SÉQ a indiqué également que les tarifs ne seraient pas ajustés avant la fin du projet, dans une ou plusieurs requêtes en majoration tarifaire générale.

Le Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES) aimerait connaître l'avis de la population et des entreprises sur cette demande.

**Date limite pour la réception des observations écrites :  
16 mars 2026, 17 h (HE).**

La demande de la SÉQ peut être consultée au [www.qec.nu.ca/fr](http://www.qec.nu.ca/fr) ou obtenue sur demande auprès du CETES ou de la SÉQ. Les observations écrites peuvent être envoyées par courriel ([URRC@gov.nu.ca](mailto:URRC@gov.nu.ca)) ou postées à la direction générale du CETES.

*Le CETES est un organisme indépendant chargé de conseiller le gouvernement du Nunavut au sujet des taux facturés par les entreprises de services publics.*